

Au moins, je crois que nous devrions accueillir un mémoire de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, si possible, et cela terminerait, pour ainsi dire, les grands organismes. Nous avons déjà eu la Société Radio-Canada et le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, et l'Association canadienne des radiodiffuseurs compléterait l'affaire. Je crois qu'on devrait lui demander, si possible, de présenter un exposé de ses vues avant la prorogation du Parlement.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Robichaud.

M. ROBICHAUD: Il me semble que, puisque le gouvernement a pensé qu'il n'y avait pas urgence à instituer notre Comité, qui n'a été formé qu'aux derniers jours de la session, il me semble, dis-je, qu'il ne doit pas y avoir urgence à entendre ces exposés qui peuvent bien attendre à la prochaine session, alors qu'il nous sera loisible de les étudier attentivement.

Le gouvernement a décidé, à la dernière minute de la session, d'instituer notre Comité bien que la promesse ait été faite qu'il serait institué au début de la session. Cela a été promis l'an dernier. Pourquoi cette hâte soudaine à faire présenter tous ces mémoires ?

M. PICKERSGILL: Si je puis glisser un mot ici, car M. Robichaud est arrivé un peu après moi à la séance, j'aimerais dire que je suis d'accord avec M. Robichaud lorsqu'il signale que si nous devons entendre des témoins, nous désirons pouvoir les interroger. Sinon, je partage les vues de M. Fairfield lorsqu'il propose qu'ils se contentent de présenter leurs exposés par écrit pour qu'ils soient disponibles durant l'intersession afin que, quand le Comité se réunira de nouveau, nous soyons bien au courant de leur contenu. Cette proposition me paraît excellente. Je crois que c'est une très bonne idée. Je serais certainement disposé à appuyer une telle proposition lorsque nous aurons disposé de la question que soulève ma propre proposition.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un désire-t-il faire des observations sur la proposition de M. Pickersgill ?

M. PICKERSGILL: J'aimerais ajouter quelques mots sur le même sujet. S'il pouvait être entendu que le Comité serait prêt à recommander à la Chambre, dans son rapport, que le premier travail du comité de l'an prochain se rapproche de ce que propose ma motion, je n'insisterais pas pour faire prendre le vote au sujet de ma proposition.

M. HALPENNY: A titre de membre du Comité, je serais heureux de partager ces vues dans la mesure où l'Opposition n'ira pas prétendre qu'il y a trop de travail.

M. PICKERSGILL: Nous ne nous en plaindrons pas en février, en mars, en avril ou jusqu'au 15 mai.

M. McCLEAVE: Je crois que les esprits vont s'échauffer au fur et à mesure que la température va s'élever.

M. PICKERSGILL: Si M. Halpenny parle au nom de la majorité des membres du Comité...

M. HALPENNY: Je ne peux pas.

M. PICKERSGILL: Nous pourrions le savoir en examinant leurs figures et ainsi de suite, et, s'il en est ainsi, je veux bien ne pas insister au sujet de ma proposition.

Une VOIX: Il est possible qu'il y ait engagement.

M. PICKERSGILL: Qu'il y ait engagement ou non, l'opposition libérale et M. Fisher ont fait savoir clairement que c'est ce que l'Opposition a l'intention de faire.

M. HALPENNY: Nous pouvons demander de convoquer de nouveau le Comité après l'ouverture de la prochaine session.

M. PICKERSGILL: Je crois que la première chose à faire serait de repasser la Loi sur la radiodiffusion.

M. HALPENNY: Je ne vais pas aussi loin. Je crois qu'il y a plusieurs choses à considérer. Si nous partageons vos vues selon lesquelles nous devrions recommander